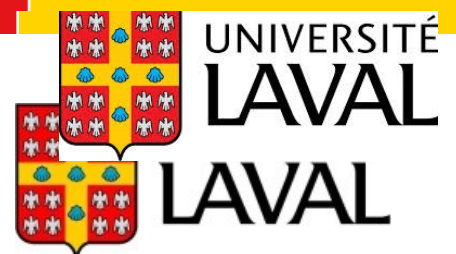


# **Évaluation périodique des programmes de baccalauréat en théologie, baccalauréat en théologie – grade canonique, maîtrise et doctorat en théologie**

Faculté de théologie et de sciences religieuses

*Conseil universitaire du 2 mai 2023*



## SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de baccalauréat en théologie (B. Th.), maîtrise en théologie (M.A.) et doctorat en théologie (Ph. D.) sont rattachés à la Faculté de théologie et de sciences religieuses. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité de la Faculté de théologie et de sciences religieuses. La Faculté offre également depuis 2012 au sein du baccalauréat en théologie une spécialisation, reconnue par le Saint-Siège depuis 2014, le grade canonique, pour les personnes qui se destinent à la prêtrise et à la vie religieuse (baccalauréat en théologie - grade canonique).

Le baccalauréat en théologie compte 90 crédits. La maîtrise compte 45 crédits alors que le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2021, 128 personnes étaient inscrites au baccalauréat en théologie, 13 à la maîtrise professionnelle en théologie, 15 à la maîtrise recherche en théologie et 23 au doctorat en théologie. Ces programmes font ici l'objet d'une troisième évaluation périodique; leur dernière évaluation périodique remonte à 2009 (CU-2009-120). La spécialisation grade canonique au baccalauréat compte 37 étudiantes et étudiants et fait ici l'objet d'une première évaluation.

Par le biais de nombreux partenariats, les programmes de baccalauréat en théologie et maîtrise en théologie de l'Université Laval sont offerts au sein de plusieurs institutions à la grandeur du Québec, soit l'Institut de formation théologique et pastorale (IFTP), l'École de théologie évangélique du Québec (ÉTEQ), le Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal (GSAM), l'Institut biblique du Québec (IBQ), l'Institut de théologie pour la francophonie (ITF), l'Institut de formation théologique et pastorale (IFTP) de Chicoutimi, le Centre de formation chrétienne Agapê, ou encore l'Institut théologique interculturel de Montréal (ITIM).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Bureau de la qualité des programmes (BQP) a réalisé, durant l'hiver 2021, neuf consultations auprès des personnes concernées par les programmes. La direction des programmes a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en octobre 2021. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université Dominicaine et de l'Université Saint-Paul. Étant donné les consignes sanitaires en vigueur pendant la pandémie de COVID-19, les spécialistes ont participé à une visite virtuelle de l'Université Laval en novembre 2021 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans les programmes et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval<sup>1</sup>.

Parmi les principales forces des programmes, le CIEP relève un corps professoral compétent, empathique, qui a à cœur la réussite des étudiants et dont l'expertise est reconnue à l'international. La Faculté, seule à détenir le statut canonique au Québec, offre des programmes distinctifs, qui peuvent s'épanouir au sein d'un environnement scientifique riche qui se démarque par les nombreuses chaires et les partenariats multiples avec diverses institutions et communautés religieuses. Attirant de nombreux étudiants internationaux, les programmes offrent un enseignement de qualité, une offre de cours diversifiée et un climat d'études marqué par l'entraide, tant entre les étudiantes et étudiants qu'entre les membres du corps professoral et les étudiants.

---

1. Source : [https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique\\_d\\_evaluation\\_periodique\\_des\\_programmes\\_de\\_formation\\_de\\_l\\_Universite\\_Laval.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf).

Comme le reflètent les recommandations du CIEP, les programmes en théologie doivent entrer dans une phase de consolidation, qu'il s'agisse de la définition de profils de sortie pour plusieurs programmes, de concertation avec les membres du corps professoral, de mesures de soutien à la réussite, et ce, en vue d'augmenter les taux de persévérance et de diplomation et bonifier l'expérience étudiante. Les responsables des programmes devront également veiller à assurer une coordination plus formelle avec les différents partenaires offrant les programmes et porter une attention particulière à la spécialisation grade canonique sur différents aspects.

Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

### **PRINCIPALES FORCES**

- La compétence et l'expertise du corps professoral;
- Le nombre, la disponibilité et l'empathie des membres du corps professoral;
- La notoriété des professeures et professeurs à l'international;
- Le statut canonique de la Faculté et du baccalauréat en théologie – grade canonique;
- La seule faculté de théologie offrant ces programmes au Québec;
- L'attractivité du baccalauréat en théologie;
- Le rayonnement international des formations offertes, qui attirent de nombreux étudiants internationaux;
- L'offre de cours diversifiée;
- L'entraide et le climat d'études;
- La qualité de l'enseignement;
- La qualité de l'encadrement aux cycles supérieurs;
- Le soutien financier à la maîtrise et au doctorat;
- Le guide carrière en théologie et sciences religieuses pour les étudiantes et étudiants du baccalauréat;
- Le nombre de chaires de leadership en enseignement (CLE), chaires et regroupements de recherche;
- Les nombreux partenariats avec les différents instituts permettant d'offrir les programmes sur différents campus;
- Les nombreux partenariats avec les communautés religieuses, notamment dans le cadre des chaires;
- La gestion proactive des différents partenariats;
- Les collaborations interfacultaires, en particulier avec la Faculté de philosophie;
- Les ressources informationnelles et l'expertise du bibliothécaire-conseil.

### **RECOMMANDATIONS<sup>2</sup>**

- R1** Que l'on définisse, avec l'aide de conseillères et conseillers pédagogiques, un profil de sortie des personnes diplômées pour le baccalauréat en théologie, en déterminant les spécificités propres au grade canonique, et que l'on gère le programme selon une approche-programme.
- R2** Que l'on définisse, avec l'aide de conseillères et conseillers pédagogiques, un profil de sortie spécifique pour chaque programme de maîtrise.
- R3** Que l'on s'assure de la bonne coordination avec les différents partenaires, afin de garantir uniformément la qualité des programmes en théologie.

---

2. Les recommandations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte et non selon leur importance.

- R4** Que l'on informe les étudiantes et étudiants du baccalauréat, incluant le grade canonique, des exigences linguistiques à l'admission et pour la diplomation.
- R5** Que l'on bonifie le contenu et le format des cours à distance.
- R6** Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants de la maîtrise et du doctorat sont adéquatement formés en méthodologie de la recherche et en communication scientifique.
- R7** Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat, incluant le grade canonique, ont été adéquatement initiés aux questions interculturelles et internationales et aux enjeux du développement durable.
- R8** Que l'on propose des cheminements flexibles, à temps plein et à temps partiel, aux étudiantes et étudiants du baccalauréat, que l'on offre, au sein de la spécialisation grade canonique, un cheminement adapté aux exigences de la vie de séminariste et que l'on diffuse régulièrement l'information aux étudiantes et aux étudiants.
- R9** Que l'on informe les étudiantes et étudiants de la maîtrise sur le passage accéléré au doctorat.
- R10** Que l'on informe les étudiantes et les étudiants des milieux d'emploi et des professions et que l'on bonifie les activités de réseautage avec le milieu professionnel et le milieu scientifique à la maîtrise et au doctorat.
- R11** Que l'on examine les causes d'abandon au baccalauréat, incluant la spécialisation grade canonique, et que l'on mette en place des mesures d'appui à la réussite visant à améliorer la diplomation.
- R12** Que l'on examine les causes d'abandon au sein des maîtrises en théologie, et que l'on mette en place des mesures d'appui à la réussite visant à améliorer la diplomation.
- R13** Que les membres du corps professoral et enseignant se concertent afin d'assurer la cohérence des formations, sur le campus de l'Université Laval et dans les institutions partenaires.
- R14** Que l'on respecte le Règlement des études quant à la fréquence des réunions des comités de programme.

#### **SUGGESTIONS**

- S1** Que l'on révise la procédure de reconnaissances d'acquis scolaires et extrascolaires pour le baccalauréat en théologie – grade canonique et que l'on informe les candidates et les candidats adéquatement.
- S2** Que l'on informe et que l'on oriente adéquatement les candidates et les candidats vers les programmes courts répondant à leurs attentes en matière de formation.

## **Évaluation périodique des programmes de**

**Baccalauréat en théologie, de baccalauréat en théologie – grade canonique  
et de maîtrise et de doctorat en théologie**

**PLAN D’ACTION DU DOYEN**  
de la Faculté de théologie et de sciences religieuses

soumis à la  
vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

17 avril 2023

## **1. Introduction**

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

Dans son rapport synthèse d'évaluation, le CIEP relève au sujet des programmes un corps professoral compétent, empathique, qui a à cœur la réussite des étudiants et dont l'expertise est reconnue à l'international. La Faculté, seule à détenir le statut canonique au Québec, offre des programmes distinctifs, qui peuvent s'épanouir au sein d'un environnement scientifique riche qui se démarque par les nombreuses chaires et les partenariats multiples avec diverses institutions et communautés religieuses. Attirant de nombreux étudiants internationaux, les programmes offrent un enseignement de qualité, une offre de cours diversifiée et un climat d'études marqué par l'entraide, tant entre les étudiantes et étudiants qu'entre les membres du corps professoral et les étudiants.

Le CIEP a par ailleurs formulé des recommandations et des suggestions dans le but d'améliorer les programmes. Des actions sont proposées dans ce document pour donner suite à celles-ci.

## **2. Présentation de la discipline, du ou des programmes et des perspectives d'avenir**

Les programmes de baccalauréat en théologie (B.Th.), maîtrise en théologie (M.A.) et doctorat en théologie (Ph. D.) sont rattachés à la Faculté de théologie et de sciences religieuses. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité de la Faculté de théologie et de sciences religieuses. La Faculté offre également depuis 2012 au sein du baccalauréat en théologie une spécialisation, reconnue par le Saint-Siège depuis 2014, le grade canonique, pour les personnes qui se destinent à la prêtrise et à la vie religieuse (baccalauréat en théologie - grade canonique). Le baccalauréat en théologie compte 90 crédits. La maîtrise compte 45 crédits alors que le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2021, 128 personnes étaient inscrites au baccalauréat en théologie, 13 à la maîtrise professionnelle en théologie, 15 à la maîtrise recherche en théologie et 23 au doctorat en théologie. Ces programmes font ici l'objet d'une troisième évaluation périodique; leur dernière évaluation périodique remonte à 2009 (CU-2009-120). La spécialisation grade canonique au baccalauréat compte 37 étudiantes et étudiants et fait ici l'objet d'une première évaluation. Par le biais de nombreux partenariats, les programmes de baccalauréat en théologie et maîtrise en théologie de l'Université Laval sont offerts au sein de plusieurs institutions à la grandeur du Québec, soit l'Institut de formation théologique et pastorale (IFTP), l'École de théologie évangélique du Québec (ÉTEQ), le Grand Séminaire de l'Archidiocèse de Montréal (GSAM), l'Institut biblique du Québec (IBQ), l'Institut de théologie pour la francophonie (ITF), l'Institut de formation théologique et pastorale (IFTP) de Chicoutimi, le Centre de formation chrétienne Agapê, ou encore l'Institut théologique interculturel de Montréal (ITIM).

Les programmes en théologie visent à préparer l'étudiante ou l'étudiant à la pratique de la théologie dans les divers champs de la réflexion et de l'action, soit en vue d'un engagement professionnel ou ministériel immédiat, soit en vue d'un approfondissement personnel du fait chrétien. La description officielle précise que le baccalauréat et sa spécialisation permettent d'atteindre un degré d'autonomie suffisant pour effectuer un retour critique sur le croire chrétien en lien avec la réalité d'un champ religieux et séculier pluraliste. Ils visent ainsi à développer la capacité d'énoncer un discours intelligible et des orientations pratiques susceptibles de contribuer à assumer de manière significative la dimension spirituelle de la vie humaine. Sur le plan disciplinaire, le programme et sa spécialisation permettent l'apprentissage des

méthodologies donnant accès aux concepts de base et aux principes fondamentaux propres à la pratique de la théologie. Ils veulent aider l'étudiante ou l'étudiant à développer sa capacité de s'exprimer avec précision et logique dans le style propre aux disciplines théologiques et aux disciplines connexes. Ils leur offrent également les moyens de percevoir les limites de la discipline et sa relation avec d'autres disciplines ou champs d'études. Sur le plan de l'intégration personnelle, le programme et sa spécialisation veulent permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'accroître sa capacité d'analyse et de synthèse en évitant le cloisonnement des connaissances. Ils préparent l'étudiante ou l'étudiant à faire un usage diversifié de ses connaissances théologiques dans un monde caractérisé par le changement et l'interdépendance. Ils favorisent également chez l'étudiant le développement du sens critique pour formuler diverses questions, interprétations et solutions possibles dont ils peuvent rendre compte. Ils leur permettent de discerner les conséquences éthiques et sociales de son action.

À partir des questions et des enjeux contemporains, la maîtrise en théologie revisite la longue tradition théologique chrétienne et donne accès à des études et à des recherches dans des champs variés de la théologie. Ce programme permet de connaître les développements récents de la théologie dans quelques champs d'études théologiques particuliers et d'intégrer les connaissances acquises dans ces champs d'études.

Le doctorat en théologie donne l'occasion de mettre en œuvre, de façon autonome et originale, les principes et les méthodes propres au champ de recherche. L'interprétation critique des données de la Bible, de l'enseignement magistériel et de la théologie constitue une part importante des études doctorales et permet d'acquérir une compétence reconnue sur une question particulière dans un champ précis de la théologie.

Les étudiant.e.s en théologie proviennent de milieux culturels et religieux diversifiés. En outre, plus de la moitié des étudiant.e.s en théologie habitent la grande région de Montréal et suivent leur formation dans l'une de nos institutions partenaires. L'intégration et le resserrement des liens d'appartenance constituent donc un véritable enjeu, mais aussi une excellente opportunité de bien desservir une large population et de permettre aux différentes familles d'Églises de recevoir une formation académique et pratique de qualité, adaptée à leur réalité.

L'avenir des programmes en théologie se construira sur la base d'une longue tradition d'enseignement de la théologie à Québec et à l'Université Laval. Afin de mieux comprendre et intervenir dans le contexte religieux actuel, de nouvelles avenues seront explorées en vue d'offrir une formation à la fine pointe du savoir et de la pédagogie. En accord avec les besoins de la société et de clientèle étudiante diversifiée, de nouvelles voies seront pavées, notamment à l'international.

### 3. Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

**R1 - Que l'on définisse, avec l'aide de conseillères et conseillers pédagogiques, un profil de sortie des personnes diplômées pour le baccalauréat en théologie, en déterminant les spécificités propres au grade canonique, et que l'on gère le programme selon une approche-programme.**

#### **A- 1.1. Définir le profil de sortie des personnes inscrites au baccalauréat en théologie, incluant les spécificités propres au grade canonique.**

La recommandation comporte en fait trois parties :

1. Le profil de sortie;
2. les spécificités propres au grade canonique;
3. l'approche-programme.

Avec le concours des conseillers pédagogiques du CSTIP et à partir des données présentées dans le guide carrière en théologie et en sciences religieuses ([Guide carrière en théologie et sciences religieuses de l'Université Laval](#)), le profil de sortie sera réévalué et mis à jour. De nouvelles avenues seront explorées afin d'offrir aux étudiant.e.s un profil de sortie adapté à leurs besoins et à ceux du marché du travail.

Le profil de sortie sera étudié et défini à partir des différentes réalités de nos programmes et des partenaires qui les offrent, incluant donc les spécificités propres au grade canonique. Ce grade offre notamment la possibilité d'une entrée dans le ministère pastoral et la prêtrise.

Résultats escomptés : Meilleure connaissance des possibilités de travail et d'emplois offertes aux personnes diplômées de nos baccalauréats.

#### **A- 1.2. Mettre à profit l'apport d'un second conseiller à la gestion des études, embauché en janvier 2023, afin de soutenir le comité des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en théologie dans cette tâche.**

L'ajout d'une nouvelle conseillère à la gestion des études, qui a notamment reçu comme mandat l'application du nouveau continuum en gestion des études, sera d'une grande utilité et d'un appui indéniable à la direction et au comité des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en théologie.

Résultats escomptés : Appui d'un nouveau conseiller à la gestion des études capable de répondre aux besoins croissants du secteur.

#### **A- 1.3. Réviser le programme de baccalauréat suivant une approche-programme.**

Cette action nécessitera quelques démarches, certaines étant déjà en cours. L'effort de définir le programme de baccalauréat suivant une approche-programme fait déjà partie des objectifs du comité des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en théologie depuis quelques années. Au surplus, les chargée.e.s de cours, d'enseignement et les professeurs travaillent déjà dans un esprit de collégialité en vue d'agencer leur cours à l'intérieur du parcours global, permettant ainsi à l'ensemble de l'offre de formation d'atteindre une certaine cohérence. Il importe maintenant de mieux définir auprès de l'ensemble du corps professoral en théologie ce qui est attendu dans cette approche-programme. Toutes et tous seront donc consulté.e.s.

Résultats escomptés : Mise en place d'une approche-programme apte à répondre aux besoins de notre clientèle étudiante.



## **R2 - Que l'on définisse, avec l'aide de conseillères et conseillers pédagogiques, un profil de sortie spécifique pour chaque programme de maîtrise.**

### **A- 2.1. Élaborer le profil de sortie des personnes diplômées dans les programmes de maîtrise.**

À partir des données présentées dans le guide carrière en théologie et en sciences religieuses ([Guide carrière en théologie et sciences religieuses de l'Université Laval](#)), le profil de sortie sera réévalué et mis à jour. De nouvelles avenues seront explorées afin d'offrir aux étudiantes et aux étudiants un profil de sortie adapté à leurs besoins et à ceux du marché du travail.

Résultats escomptés : Meilleure connaissance des possibilités offertes aux personnes diplômées de nos programmes de maîtrise.

### **A- 2.2. Ajuster les programmes en fonction des nouveaux profils de sortie.**

Le profil de sortie sera étudié et défini à partir des différentes réalités de nos programmes et des partenaires qui les offrent. Cela peut aussi entraîner une adaptation des programmes afin qu'ils soient en adéquation avec les profils tels qu'ils seront définis.

Résultats escomptés : adéquation entre les programmes de maîtrise en théologie et les profils de sortie des personnes diplômées.

## **R3 - Que l'on s'assure de la bonne coordination avec les différents partenaires, afin de garantir uniformément la qualité des programmes en théologie.**

### **A- 3.1. Redéployer les forces et les tâches à la gestion des études.**

Amorcé en janvier 2023, le redéploiement nous a déjà permis de confier la responsabilité de la gestion académique des dossiers des partenaires à l'un des deux conseillers à la gestion des études.

Le volume des tâches dévolues à la gestion des études en lien avec les besoins et les demandes des partenaires allait en effet en augmentant depuis quelques années. Il a donc été nécessaire d'ouvrir un deuxième poste de conseiller à la gestion des études.

Résultats escomptés : Collaboration plus efficace avec nos partenaires académiques qui permettra de consolider nos liens et d'assurer un suivi plus étroit dans les programmes offerts dans les institutions partenaires, de même qu'un meilleur encadrement des étudiant.e.s qui suivent leur programme de formation chez l'un ou l'autre de nos partenaires.

### **A- 3.2. Prévoir des visites et des échanges réguliers avec les partenaires.**

En plus des discussions régulières par mode virtuel avec les membres de la direction de nos partenaires, une visite a été faite les 16 et 17 février 2023 chez quatre de nos partenaires de la région montréalaise. Ces rencontres, qui seront récurrentes, seront l'occasion d'échanger sur les enjeux et les préoccupations de chacune des parties.

Résultats escomptés : Développement d'un véritable dialogue avec nos institutions partenaires.

### **A- 3.3. Mettre en place une supervision accrue des plans de cours offerts par les partenaires.**

Une clause de vérification et d'approbation des plans de cours est déjà incluse dans les ententes écrites avec les partenaires de la FTSR. Or, la démarche n'a pas toujours été effectuée, notamment en raison de l'absence d'une vice-doyenne ou d'un vice-doyen aux études. Cette fonction ayant été créée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, la supervision des plans de cours et de l'ensemble de l'offre de formation de nos

partenaires d'enseignement pourra se faire de manière appropriée.

Le nouveau profil du programme sera aussi une occasion de voir à la qualité des programmes et d'en garantir l'uniformité.

Résultats escomptés : Offres de cours plus intéressantes chez nos partenaires. Plus grande rigueur dans l'enseignement.

#### **R4 - Que l'on informe les étudiantes et étudiants du baccalauréat, incluant le grade canonique, des exigences linguistiques à l'admission et pour la diplomation.**

##### **A- 4.1. Préciser les exigences linguistiques sur le site internet facultaire dans l'onglet des programmes.**

Si l'information est présentée de manière inadéquate, nous verrons à la corriger ou la compléter. De plus, nous nous pencherons sur la possibilité de développer des sites ENA des programmes de manière à rassembler toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement des programmes et utiles aux étudiant.e.s. Nous recommanderons également aux partenaires d'enseignement d'intégrer au besoin une précision à ce sujet sur leur site respectif.

Résultats escomptés : Étudiant.e.s bien informé.e.s des exigences linguistiques.

##### **A- 4.2. Mieux communiquer l'information sur les exigences linguistiques.**

Afin de s'assurer que l'information est bien connue des étudiant.e.s, les agentes à la gestion des études verront à les en informer.

Nous verrons également à présenter l'information dans le cours d'introduction aux études théologiques et à l'inclure dans le site programmes dans monPortail.

Résultats escomptés : Étudiant.e.s bien informé.e.s des exigences linguistiques.

#### **R5 - Que l'on bonifie le contenu et le format des cours à distance.**

##### **A- 5.1. Utiliser les appréciations des cours afin de vérifier où se situent les problèmes, les difficultés et les améliorations souhaitées et possibles; et encourager le corps enseignant à suivre des formations proposées par l'université.**

Il importe, dans un premier temps, d'identifier les cours souffrant de manques dans le contenu ou de déficience dans le format. Pour ce faire, nous analyserons les appréciations des cours. Une fois l'exercice complété, nous serons mesure de remédier aux problèmes identifiés. La première mesure sera d'inciter les enseignant.e.s desdits cours à profiter des formations offertes par l'Université.

Résultats escomptés : Enseignant.e.s mieux formés et plus aptes à bonifier le contenu et le format des cours à distance.

##### **A- 5.2. Mettre à profit le savoir-faire des conseillers pédagogiques dans la résolution des problèmes identifiés.**

Dans un deuxième temps, il sera d'une grande utilité de mettre à profit le savoir-faire et la connaissance des conseillers pédagogiques afin de bonifier le contenu mais surtout le format des cours à distance ayant été identifiés comme problématiques.

Résultats escomptés : Pédagogie plus adaptée aux cours à distance.

### **A- 5.3. Utiliser le soutien financier offert à travers le Programme d'appui à l'innovation pédagogique.**

Enfin, les fonds offerts grâce au PAIP seront utilisés dans le but d'améliorer les cours à distance identifiés, ce qui permettra une refonte plus actuelle qui tiendra compte des nouvelles réalités pédagogiques.

Résultats escomptés : Refonte de plusieurs cours à distance en tenant compte des nouvelles réalités.

## **R6 - Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants de la maîtrise et du doctorat sont adéquatement formés en méthodologie de la recherche et en communication scientifique.**

### **A- 6.1. Revoir et réaménager les séminaires méthodologiques de manière à mieux présenter les méthodologies de recherche et à favoriser la communication scientifique.**

Afin de bien répondre à cette recommandation, il importera au comité des programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en théologie de se pencher sur les séminaires méthodologiques obligatoires dans le parcours des programmes de maîtrise et de doctorat. Il faudra donc identifier, s'il y a lieu, les difficultés et voir à les corriger afin, dans un premier temps, de faire en sorte que les questions de méthodes soient bien présentées et davantage intégrées à la démarche de recherche, et, dans un second temps, de favoriser la communication scientifique, que ce soit dans la rédaction ou la communication orale.

Résultats escomptés : dès les premiers séminaires de maîtrise, les étudiant.e.s auront une bonne base en méthodologie de recherche.

### **A- 6.2. Mettre en place une série d'ateliers adaptés aux étudiant.e.s des cycles supérieurs, notamment autour des thèmes liés à la recherche et à la communication scientifique.**

À partir d'une série d'ateliers, nous souhaitons encourager, favoriser et valoriser leur contribution dans le secteur de la recherche et de la communication scientifique, notamment par la participation à des journées de la recherche, des colloques, par la rédaction d'articles scientifiques, etc.

Résultats escomptés : amélioration continue et intégration d'outils méthodologiques et de communication scientifiques tout au long du parcours académique.

### **A- 6.3. Mieux faire connaître les activités de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.**

Résultats escomptés : apport accru des étudiant.e.s dans le secteur de la recherche.

## **R7 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat, incluant le grade canonique, ont été adéquatement initiés aux questions interculturelles et internationales et aux enjeux du développement durable.**

### **A- 7.1. À l'intérieur d'une approche-programme, intégrer dans le parcours de formation une initiation aux questions interculturelles et internationales et aux enjeux du développement durable.**

Dans un premier temps, il nous faudra faire l'examen des cours offerts les plus appropriés aux enjeux du développement durable et des autres questions internationales, notamment celles liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion.

Résultats escomptés : étudiant.e.s davantage sensibilisé.e.s à ces questions et enjeux.

### **A- 7.2. Bonifier les cours ciblés.**

Dans un second temps, avec l'accord des professeur.e.s concerné.e.s, bonifier les cours ciblés afin d'intégrer les questions d'EDI, les questions interculturelles et les enjeux internationaux.

Résultats escomptés : étudiant.e.s davantage sensibilisé.e.s à ces questions et enjeux.

**R8 - Que l'on propose des cheminements flexibles, à temps plein et à temps partiel, aux étudiantes et étudiants du baccalauréat, que l'on offre, au sein de la spécialisation grade canonique, un cheminement adapté aux exigences de la vie de séminariste et que l'on diffuse régulièrement l'information aux étudiantes et aux étudiants**

### **A- 8.1. En respect des exigences romaines, revoir la structure des programmes de baccalauréat afin d'offrir plus de flexibilité, notamment par l'ajout de règles permettant, dans le parcours, quelques choix de cours.**

Afin de bien répondre à cette mesure, et en respect des exigences romaines qui sont la règle du parcours canonique, un comité de consultation sera mis en place, auquel seront invités les recteurs des grands séminaires de Québec et de Montréal, auprès desquels sont rattachés la majorité des étudiants inscrits au grade canonique du baccalauréat.

Notons cependant que le parcours actuel du baccalauréat canonique, s'il offre peu de possibilité de choix de cours, n'est pas, ou très peu, rigide pour autant dans la séquence des cours suivis.

Résultats escomptés : parcours plus flexible en ce qui a trait aux possibilités de choix de cours.

### **A- 8.2. Transformer certains cours obligatoires des programmes de baccalauréat, en particulier dans le programme canonique, en cours à option.**

Une fois les consultations effectuées, le comité de consultation sera en mesure de proposer au comité des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en théologie des recommandations d'assouplissement et un cheminement adapté aux exigences de la vie de séminaristes. Cela ouvrira également la possibilité à des parcours à temps partiel.

Résultats escomptés : moins d'exigences de cours obligatoires.

**R9 - Que l'on informe les étudiantes et étudiants de la maîtrise sur le passage accéléré au doctorat.**

### **A- 9.1. Offrir un passage accéléré et définir ses modalités.**

Un comité facultaire sera créé afin d'établir et/ou d'uniformiser les règles et le processus du passage accéléré en concertation avec la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Résultats escomptés : permettre aux étudiant.e.s jugé.e.s aptes de profiter du passage accéléré de la maîtrise au doctorat.

### **A- 9.2. Rappeler régulièrement aux directrices et aux directeurs de présenter cette possibilité à leurs étudiant.e.s à la maîtrise qui se démarquent particulièrement.**

Résultats escomptés : permettre aux étudiant.e.s jugé.e.s aptes de profiter du passage accéléré de la maîtrise au doctorat.

**R10 - Que l'on informe les étudiantes et les étudiants des milieux d'emploi et des professions et que l'on bonifie les activités de réseautage avec le milieu professionnel et le milieu scientifique à la maîtrise et au doctorat.**

**A- 10.1. Mettre à contribution de manière plus soutenue le conseiller en emploi du Service de développement professionnel de l'Université Laval.**

En janvier 2023, une première rencontre s'est tenue entre le conseiller en emploi de la FTSR et le doyen. Cette rencontre sera suivie d'une présentation du conseiller à l'assemblée des professeurs. Nous sommes en effet d'avis que ce sont les professeurs.e.s et les directrices et les directeurs des mémoires et des thèses qui doivent agir en première ligne afin de permettre un meilleur réseautage de leurs étudiant.e.s avec le milieu professionnel et le milieu scientifique.

Résultats escomptés : Étudiant.e.s mieux informé.e.s et mieux réseauté.e.s pendant leurs études et à la sortie.

**A- 10.2. Planifier une rencontre annuelle avec le conseiller en emploi, les réseaux et les employeurs potentiels et les étudiant.e.s de la FTSR.**

L'étape suivante sera de planifier des rencontres, soit dans un cours ou lors d'une journée carrière, qui permettront aux étudiant.e.s d'entrer en contact avec les réseaux et les employeurs potentiels.

Résultats escomptés : Étudiant.e.s mieux informé.e.s et mieux réseauté.e.s pendant leurs études et à la sortie.

**R11 - Que l'on examine les causes d'abandon au baccalauréat, incluant la spécialisation grade canonique, et que l'on mette en place des mesures d'appui à la réussite visant à améliorer la diplomation.**

**A- 11.1. Mettre en œuvre le Plan d'appui à la réussite en enseignement supérieur (PARES) et évaluer notre performance suivant les indicateurs établis.**

Depuis l'automne 2022, le PARES a été mis en œuvre et quelques indicateurs choisis seront suivis et analysés afin d'identifier les causes d'abandon au sein des programmes de baccalauréat en théologie, notamment les taux et les causes d'abandon dans les cours obligatoires.

Résultats escomptés : Une meilleure connaissance des causes d'abandon au baccalauréat.

**A- 11.2. Prendre les mesures nécessaires à la réussite afin de diminuer notre taux d'abandon au baccalauréat.**

Il s'agit là pour nous d'une véritable préoccupation. Nous souhaitons mettre en œuvre le plus rapidement possible les mesures nécessaires afin de diminuer le taux d'abandon au baccalauréat. Une réflexion est déjà en cours concernant le soutien financier aux étudiant.e.s. Nous sommes notamment en discussion avec l'Association étudiante afin de mettre en place des bourses d'appui financier. Nous souhaitons également revoir notre offre de bourses afin de permettre aux étudiant.e.s de 1<sup>er</sup> cycle d'accéder à de l'aide financière dans leur parcours. Enfin, nous développons un programme de mentorat qui favorisera l'adaptation des étudiant.e.s, en particulier des étudiants étrangers, plus vulnérables suivant nos sondages.

La révision des programmes permettra aussi de mieux adapter notre offre de formation à la réalité de nos étudiant.e.s. Nous avons déjà effectué deux sondages auprès de nos étudiant.e.s afin de connaître les raisons pour lesquelles elles ou ils ne terminent pas leur parcours académique. Leurs réponses, bien que très variées, nous permettent de conclure qu'une offre de cours avec des modalités flexibles tend à

favoriser leur réussite scolaire. Nous sommes et serons encore plus attentifs à leurs besoins.

Résultats escomptés : Diminution du taux d'abandon au baccalauréat.

## **R12 - Que l'on examine les causes d'abandon au sein des maîtrises en théologie, et que l'on mette en place des mesures d'appui à la réussite visant à améliorer la diplomation.**

### **A- 12.1. Mettre en œuvre le Plan d'appui à la réussite en enseignement supérieur (PARES) et évaluer notre performance suivant les indicateurs établis.**

Depuis l'automne 2022, le PARES a été mis en œuvre et quelques indicateurs choisis seront suivis et analysés afin d'identifier les causes d'abandon au sein des programmes de maîtrise en théologie. La vérification des abandons et de leurs causes dans les séminaires méthodologiques et les autres séminaires obligatoires constitue notre indicateur principal.

Résultats escomptés : une meilleure connaissance des causes d'abandon à la maîtrise en théologie.

### **A- 12.2. Prendre les mesures nécessaires à la réussite afin de diminuer notre taux d'abandon à la maîtrise.**

Il s'agit là pour nous d'une véritable préoccupation. Nous souhaitons mettre en œuvre le plus rapidement possible les mesures nécessaires afin de diminuer le taux d'abandon à la maîtrise. Une réflexion est déjà en cours concernant le soutien financier aux étudiant.e.s. Une autre mesure a été mise de l'avant à l'automne 2022, celle de la création et de l'animation d'une série d'ateliers destinée aux étudiant.e.s, particulièrement aux études supérieures, au sujet de certains aspects de leur parcours, par exemple : faire une demande de bourse, préparer son projet de recherche, etc.

Résultats escomptés : Diminution des taux d'abandon à la maîtrise.

### **A- 12.3. Mieux appuyer financièrement les étudiant.e.s à la maîtrise.**

Le plan de soutien des étudiants sera bonifié l'an prochain, passant de 3 000 \$ à 5 000 \$.

Résultat escompté : favorisation de la réussite par un appui financier plus considérable.

## **R13 - Que les membres du corps professoral et enseignant se concertent afin d'assurer la cohérence des formations, sur le campus de l'Université Laval et dans les institutions partenaires.**

### **A- 13.1. Favoriser les échanges pédagogiques entre les membres du corps enseignant de la FTSR et ceux des institutions partenaires.**

Qu'elles soient offertes sur le campus de l'Université ou chez l'un ou l'autre de nos partenaires d'enseignement, les formations sont les mêmes. Elles ont donc la même cohérence dans leur structure et leurs objectifs. Ce qui peut différer, ce sont les approches pédagogiques et les présupposés qui les sous-tendent. Afin d'assurer une meilleure cohérence entre les institutions partenaires et la FTSR, nous allons programmer des échanges pédagogiques entre les professeur.e.s et enseignant.e.s des différentes institutions et les membres du corps professoral régulier de la FTSR, sous la forme de journées d'études, d'ateliers et de formations conjointes.

Nous devons, par conséquent, prévoir un budget nécessaire afin de permettre la tenue de ces activités.

Résultats escomptés : Une plus grande cohérence et davantage de cohésion entre les membres des corps enseignants de la FTSR et des partenaires.

### **A- 13.2. Favoriser les échanges d'enseignant.e.s dans les cours offerts sur le campus et chez nos partenaires.**

Par des invitations mutuelles à participer aux différents cours, cette action a pour but de permettre une plus grande mobilité des ressources professorales avec comme objectif une collégialité accrue et un partage des outils pédagogiques.

Résultats escomptés : une meilleure connaissance des différents milieux pédagogiques et des réalités des différentes familles d'Église. Un sentiment d'appartenance chez tous les membres du corps enseignant : chargé.e.s de cours et d'enseignement, professeur.e.s réguliers et associé.e.s.

### **R14 - Que l'on respecte le Règlement des études quant à la fréquence des réunions des comités de programme.**

#### **A- 14.1. Planifier le nombre requis de réunions des comités de programmes.**

Résultats escomptés : conformité au Règlement des études en ce qui a trait au nombre de réunion des comités de programmes.

## **4. Actions proposées pour répondre aux suggestions**

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

### **S1 - Que l'on révise la procédure de reconnaissances d'acquis scolaires et extrascolaires pour le baccalauréat en théologie – grade canonique et que l'on informe les candidates et les candidats adéquatement.**

#### **AS-1.1. Enrichir la procédure d'acquis scolaires et extrascolaires pour le baccalauréat en théologie – grade canonique.**

Parmi les actions qui favoriseront l'enrichissement recherché, nous prévoyons un processus adapté de vérification des équivalences, en collaboration avec le Bureau du Registraire et en conformité avec le Règlement des Études, notamment en ce qui a trait aux candidat.e.s de provenance étrangère ou aux candidat.e.s qui ont reçu une formation dans un établissement issu d'une autre tradition religieuse. Au besoin, des examens pourraient être passés par ces candidat.e.s afin de vérifier leurs acquis et leur compétence.

Résultats escomptés : Procédure révisée.

#### **AS-1.2. Transmettre l'information aux étudiants et la rendre disponible sur le site internet de la FTSR dans la description du programme.**

Cette action sera revue, bien que régulièrement effectuée.

Résultats escomptés : Étudiant.e.s informé.e.s de la procédure de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires.

**S2 - Que l'on informe et que l'on oriente adéquatement les candidates et les candidats vers les programmes courts répondant à leurs attentes en matière de formation.**

**AS-2.1. Orienter les étudiant.e.s vers les programmes répondant le mieux à leurs besoins et leurs attentes.**

À la fois dans les cours obligatoires et sur le site des programmes, nous verrons à informer les étudiant.e.s des programmes courts offerts à la FTSR et qui pourraient éventuellement mieux répondre à leur besoin.

Résultats escomptés : Étudiant.e.es bien orienté.e.s.



## 5. Échéancier

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
<b>R1 - Que l'on définisse, avec l'aide de conseillères et conseillers pédagogiques, un profil de sortie des personnes diplômées pour le baccalauréat en théologie, en déterminant les spécificités propres au grade canonique, et que l'on gère le programme selon une approche-programme.</b>						
A-1.1.	Définir le profil de sortie des personnes inscrites au baccalauréat en théologie, incluant les spécificités propres au grade canonique.	A2025	Directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.2.	Mettre à profit l'apport d'un second conseiller à la gestion des études.	A2024	Directeur de programmes; vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.3.	Que l'on définisse, avec l'aide de conseillères et conseillers pédagogiques, un profil de sortie spécifique pour chaque programme de maîtrise.	A2025	Directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R2 - Que l'on définisse, avec l'aide de conseillères et conseillers pédagogiques, un profil de sortie spécifique pour chaque programme de maîtrise.</b>						
A-2.1.	Élaborer les profils de sortie des personnes diplômées dans les programmes de maîtrise.	A2025	Directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.2.	Ajuster les programmes en fonction des nouveaux profils de sortie.	A2024	Directeur de programmes; vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R3 - Que l'on s'assure de la bonne coordination avec les différents partenaires, afin de garantir uniformément la qualité des programmes en théologie.</b>						
A-3.1.	Redéployer les forces et les tâches à la gestion des études.	A2023	Vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.2.	Prévoir des visites et des échanges réguliers avec les partenaires.	En continu	Doyen; vice-doyen.ne aux études, directeurs de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.3.	Mettre en place une supervision accrue des plans de cours offerts par les partenaires.	En continu	Vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R4 - Que l'on informe les étudiantes et étudiants du baccalauréat, incluant le grade canonique, des exigences linguistiques à l'admission et pour la diplomation.</b>						
A-4.1.	Préciser les exigences linguistiques sur le site internet facultaire dans l'onglet des programmes.	A2023	Directeur des programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
A-4.2.	Mieux communiquer l'information sur les exigences linguistiques.	A2023	Vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R5 - Que l'on bonifie le contenu et le format des cours à distance.</b>						
A-5.1.	Identifier les problèmes.	A2023	Doyen; Vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-5.2.	Mettre à profit le savoir-faire des conseillers pédagogiques dans la résolution des problèmes identifiés.	En continu	Doyen; Vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-5.3.	Utiliser le soutien financier offert à travers le programme d'appui à l'innovation pédagogique.	En continu	Doyen; Vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R6 - Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants de la maîtrise et du doctorat sont adéquatement formés en méthodologie de la recherche et en communication scientifique.</b>						
A-6.1.	Revoir et réaménager les séminaires méthodologiques de manière à mieux présenter les méthodologies de recherche et à favoriser la communication scientifique.	A2023	Directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-6.2.	Mettre en place une série d'ateliers adaptés aux étudiant.e.s des cycles supérieurs, notamment autour des thèmes liés à la recherche et à la communication scientifique.	H2024	Vice-doyen.ne aux études; directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-6.3.	Mieux faire connaître les activités de la FESP.	En continu	Directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R7 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat, incluant le grade canonique, ont été adéquatement initiés aux questions interculturelles et internationales et aux enjeux du développement durable.</b>						
A-7.1.	À l'intérieur d'une approche-programme, intégrer dans le parcours de formation une initiation aux questions interculturelles et internationales et aux enjeux du développement durable.	A2024	Vice-doyen.ne aux études; directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-7.2.	Bonifier les cours ciblés.	H2025	Directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R8 - Que l'on propose des cheminements flexibles, à temps plein et à temps partiel, aux étudiantes et étudiants du baccalauréat, que l'on offre, au sein de la spécialisation grade canonique, un cheminement adapté aux exigences de la vie de séminariste et que l'on diffuse régulièrement l'information aux étudiantes et aux étudiants.</b>						
A-8.1.	En respect des exigences romaines, revoir la structure des programmes de baccalauréat afin d'offrir plus de flexibilité, notamment pas l'ajout de règles permettant, dans le parcours, quelques choix de cours.	H2024	Directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-8.2.	Transformer certains cours obligatoires des programmes de baccalauréat, en particulier dans	A2025	Directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
	le programme canonique, en cours à option.					
<b>R9 - Que l'on informe les étudiantes et étudiants de la maîtrise sur le passage accéléré au doctorat.</b>						
A-9.1.	Offrir un passage accéléré et définir ses modalités.	A2023	Directeur de programmes; vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-9.2.	Rappeler régulièrement aux directrices et aux directeurs de présenter cette possibilité à leurs étudiant.e.s à la maîtrise qui se démarquent particulièrement.	En continu	Directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R10 - Que l'on informe les étudiantes et les étudiants des milieux d'emploi et des professions et que l'on bonifie les activités de réseautage avec le milieu professionnel et le milieu scientifique à la maîtrise et au doctorat.</b>						
A-10.1.	Mettre à contribution de manière plus soutenue le conseiller en emploi du Service de développement professionnel de l'Université Laval.	En continu	Doyen; vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-10.2.	Planifier des rencontres, aux semestres d'automne et d'hiver, avec le conseiller en emploi, les réseaux et les employeurs potentiels et les étudiant.e.s de la FTSR.	En continu	Doyen; vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R11 - Que l'on examine les causes d'abandon au baccalauréat, incluant la spécialisation grade canonique, et que l'on mette en place des mesures d'appui à la réussite visant à améliorer la diplomation.</b>						
A-11.1.	Mettre en œuvre le Plan d'appui à la réussite en enseignement supérieur (PARES) et évaluer notre performance suivant les indicateurs établis.	En continu	Doyen; vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-11.2.	Prendre les mesures nécessaires à la réussite afin de diminuer notre taux d'abandon au baccalauréat.	En continu	Doyen; vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R12 - Que l'on examine les causes d'abandon au sein des maîtrises en théologie, et que l'on mette en place des mesures d'appui à la réussite visant à améliorer la diplomation.</b>						
A-12.1.	Mettre en œuvre le Plan d'appui à la réussite en enseignement supérieur (PARES) et évaluer notre performance suivant les indicateurs établis.	En continu	Doyen; vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-12.2.	Prendre les mesures nécessaires à la réussite afin de diminuer notre taux d'abandon à la maîtrise.	En continu	Doyen; vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-12.3.	Mieux appuyer financièrement les étudiant.e.s à la maîtrise.	A23 et en continu	Doyen; vice-doyen.ne aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R13 - Que les membres du corps professoral et enseignant se concertent afin d'assurer la cohérence des formations, sur le campus de l'Université Laval et dans les institutions partenaires.</b>						

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
A-13.1.	Favoriser les échanges pédagogiques entre les membres du corps enseignant de la FTSR et ceux des institutions partenaires.	En continu	Doyen; vice-doyen.ne aux études; directeurs de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-13.2.	Favoriser les échanges d'enseignant.e.s dans les cours offerts sur le campus et chez nos partenaires.	En continu	Doyen; vice-doyen.ne aux études; directeurs de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R14 - Que l'on respecte le Règlement des études quant à la fréquence des réunions des comités de programme.</b>						
A-14.1.	Planifier le nombre requis de réunions des comités de programmes.	En continu	Vice-doyen.ne aux études; directeurs de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>S1 - Que l'on révise la procédure de reconnaissances d'acquis scolaires et extrascolaires pour le baccalauréat en théologie – grade canonique et que l'on informe les candidates et les candidats adéquatement.</b>						
AS-1.1.	Enrichir la procédure d'acquis scolaires et extrascolaires pour le baccalauréat en théologie – grade canonique.	H2024	Directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-1.2.	Transmettre l'information aux étudiants et la rendre disponible sur le site internet de la FTSR dans la description du programme.	H2024	Directeur de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>S2 - Que l'on informe et que l'on oriente adéquatement les candidates et les candidats vers les programmes courts répondant à leurs attentes en matière de formation.</b>						
AS-2.1.	Orienter les étudiant.e.s vers les programmes répondant le mieux à leurs besoins et leurs attentes.	En continu	Directeurs de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD

## **6. Remerciements**

Le doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses remercie toutes les personnes qui ont participé au processus d'évaluation périodique des programmes en théologie.

Ses remerciements vont particulièrement à M. Alain Faucher, directeur des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en théologie, à M. Cory Labrecque, directeur des programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en théologie, ainsi qu'à M. Guy Jobin, à Mme Nadia-Elena Vacaru, vice-doyenne aux études, à M. Patrice Bergeron, directeur par intérim des programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en théologie. Les remerciements sont aussi adressés aux membres des comités de programmes, ainsi qu'à toutes personnes ayant participé aux consultations et rencontré les spécialistes externes. Enfin, le doyen tient à transmettre ses remerciements aux spécialistes externes, M. Yvan Mathieu (Université Saint-Paul) et M. Hervé Tremblay (Collège Dominicain d'Ottawa), ainsi qu'aux membres du CIEP et à l'équipe de Bureau de la qualité des programmes.

**Guy Bonneau**

**Faculté de théologie et de sciences religieuses**